

CM 04-06-2019

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 28 juin à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis dans la salle des mariages sous la Présidence de Monsieur le Maire Joël Delrue

Etaient présents : M. Delrue, Mme Boché, Mme Lemaître, Mme Alexandre, Mme Reynaert, Mme Castain, M. Vandermolen, M. Lemaire, M. Turbant,

Absents excusés : M. Fourrier donne pouvoir à M. Delrue ; M. Fauquembergue donne pouvoir à Mme Boché ; M. Fares donne pouvoir à M. Vandermolen ; Mme Alexandre donne pouvoir à Mme Lemaitre

Absents : M. Feret ; M. Gardon

Secrétaire de séance : M. Vandermolen

Début de la séance à 19 h 15, ajout au point de la demande du Comité des fêtes, suivant l'ordre du jour.

1°) Délibération Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

Les membres du Conseil autorisent M. le Maire à signer le contrat enfance et Jeunesse 2019-2022 avec la CAF, après en avoir délibéré votent 12 voix pour.

2°) Appel d'offre gestion ALSH 2019 ;

Annulé et reporté pour demande de complément d'information.

3°) Délibération RODP Télécommunications ;

La RODP des télécommunications est calculée par rapport :

Les tarifs de base 2006 sont les suivants :

40 € le km d'artères aériennes

30 € le km d'artères souterraines

20 € le m² d'emprise au sol

Multiplié par le coefficient d'indice d'actualisation de l'année en cours N : (fournis par l'opérateur), donc :

$RODP\ N = \text{Montant actualisé} \times \text{longueur du patrimoine valeur au } 31/12/ N-1.$

Les membres du Conseil, après en avoir délibéré votent 12 voix pour.

4°) Etude de sécurisation de l'espace extérieur de la Salle Polyvalente pour l'utilisation de l'Alsh ;

Pour l'utilisation de la Salle Polyvalente par l'ALSH et le périscolaire pendant les travaux des écoles la sécurisation des espaces extérieurs doit être effectuée.

Les membres du Conseil, proposent de mettre un grillage souple de 1.50 m de hauteur au droit des aérothermes et côté Est un portail le long du bâtiment et une clôture rigide pour l'accès à l'office, les membres du Conseil, après en avoir délibéré votent 12 voix pour.

5°) Délibération sur les heures supplémentaires ou complémentaires ;

La trésorerie nous demande de délibérer sur le paiement des heures complémentaires ou supplémentaires, majorées ou non-majorées :

- pour les fonctionnaires titulaires ou stagiaires ;
- les contractuels de droit public (CDD-CDI) ;

En fonction du temps de travail complet ou non complet ;

Le tableau des types de contrats et situation est joint en annexe de la délibération.

Les membres du Conseil, après en avoir délibéré votent 12 voix pour.

6°) Demande du Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes demande l'autorisation d'une 3ième location de la salle polyvalente à titre exceptionnel et gracieux.

Les membres du Conseil, après en avoir délibéré votent 11 voix pour. Mme Reynaert ne prend pas part au vote.

7°) Questions et informations diverses

Le PLU sera uniquement sous forme dématérialisé, à compter du 01 Janvier 2020.

L'ordre du jour, étant épuisé.

Fin de séance à 20 h 15